

Les cabinets wallons coûtent plus cher que prévu

■ Le budget prévu par l'arrêté du gouvernement MR-CDH est dépassé d'un million d'euros.

Lorsqu'en juillet 2014, l'exécutif Magnette (PS-CDH), qui prend en main la destinée de la Wallonie, modifie les règles de constitution des cabinets ministériels, l'opposition (MR-Ecolo) s'émeut.

Lorsqu'en août 2017, le nouveau gouvernement, composé cette fois du MR et du CDH, décide, moyennant quelques légères modifications, de continuer à suivre les mêmes règles, Ecolo seul s'émeut. Le chef de groupe Ecolo, Stéphane Hazée, ne lâche pas le morceau. L'arrivée des discussions budgétaires au parlement wallon permet aux députés de disposer de l'ensemble du budget, en détail.

Donc Stéphane Hazée ne lâche pas le morceau. Et que trouve-t-il d'intéressant dans le budget? *"Un dépassement d'un montant avoisinant le million d'euros pour l'ensemble des cabinets."* Pour le député namurois, le nouveau gouvernement va à l'encontre *"de l'arrêté de gouvernement qu'il a lui-même*

rédigé en août 2017".

Stéphane Hazée produit des chiffres. Et le premier constat révèle que deux ministres ne dépassent pas le montant qui leur est imparti. Le ministre-Président Willy Borsus (MR) est en dessous du budget qu'il pourrait utiliser (-16 520 euros) tout comme la vice-Présidente CDH, Alda Greoli (-512 700 euros). Par contre, dans des proportions variables, tous les autres ministres dépassent le budget qui leur est imparti par l'arrêté de gouvernement.

Carlo Di Antonio explose le plafond

Le vice-président MR, Pierre-Yves Jeholet, dépasse son plafond de 491 300 euros, là où Jean-Luc Crucke (MR) se contente d'un modeste dépassement de 71 260 euros. René Collin (CDH) dépasse son plafond de 32 260 euros tandis que Valérie De Bue (MR) atteint un dépassement de 115 260 euros. Mais la palme revient à Carlo Di Antonio (CDH) qui explose le plafond à hauteur de 826 260 euros. Stéphane Hazée prévient : *"Les ministres peuvent transférer des moyens entre eux, donc sur la question du dépassement pour un cabinet, il pourrait ne pas y avoir de problème"*. Oui mais voilà, il y a

un problème. *"Au total, le calcul qui se trouve dans l'arrêté gouvernemental et qui doit permettre de déterminer le plafond pour chaque cabinet nous montre que c'est près d'un million d'euros en plus qui est utilisé pour l'ensemble des cabinets"*, explique encore Stéphane Hazée. En théorie, l'ensemble des cabinets devraient coûter 19 883 880 euros mais si on additionne les moyens inscrits au budget 2018 par le MR et le CDH, on arrive à un montant de 20 891 000 euros, soit un dépassement de 1 007 120 euros.

Le député wallon tient à rappeler que lorsque le nouveau mode de calcul avait été mis en place par le PS et le CDH en 2014, Ecolo et le MR y voyaient une manière de gonfler le nombre de cabinettards en usant et abusant du recours aux agents de l'administration détachés dans un cabinet.

Ecolo, aujourd'hui, déplore que le MR ait finalement reconduit ce système en arrivant au pouvoir en Région wallonne. Afin de lutter contre ce que les verts considèrent comme un abus, ils ont déposé au parlement wallon une proposition de résolution visant à instaurer une règle plafonnant le nombre de collaborateurs par cabinet.

S.Ta.